





## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 25 novembre 2022

## LUCIE MAILLOT, LAURÉATE DE LA RÉSIDENCE D'ARTISTE DE L'ECPAD EN PARTENARIAT AVEC L'ADAGP

L'illustratrice Lucie Maillot a remporté la 2e édition de la résidence d'artiste de l'ECPAD (Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense), en partenariat avec l'ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques) et avec le soutien de la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des Armées. Cette édition 2022 est consacrée à un auteur ou une autrice d'album ou de bande dessinée jeunesse.



© Lucie Maillot

La lauréate a été sélectionnée par un jury composé de trois représentants de l'ECPAD, Laurent Veyssière, Gilles Ciment et Alexandra Berdeaux, d'une représentante de la DMCA, Dominique Espinasse, et de deux auteurs membres de l'ADAGP, Marguerite Abouet et Marc Boutavant.

Diplômée de l'École Supérieure d'Art de Lorraine (Metz) en 2013, Lucie Maillot se spécialise dans l'illustration jeunesse et la bande dessinée. Elle réalise des dessins pour des livres illustrés tels que *Le Chapifoin*, écrit par Mathilde Fonvillars et paru aux éditions La Palissade en 2016, *Flopsy*, avec l'auteur Fred Dupouy et publié aux éditions Talents Hauts en 2017, ou l'album jeunesse *La Vache qui savait lire*, écrit par Jo Hoestlandt et sorti aux éditions Père Castor en 2019. L'illustratrice travaille également pour la presse jeunesse et pour des manuels scolaires aux éditions Hachette et Hatier. En 2022, elle a participé à la résidence de création littéraire *La Fabrique du Livre Jeunesse* à Aix-en-Othe (Aube).

## Le ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France libre

Le projet de la lauréate porte sur l'écriture et l'illustration d'une bande dessinée jeunesse relatant le ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France libre. Dans la nuit du 23 au 24 décembre 1941, trois corvettes et un sous-marin débarquaient en secret dans l'archipel, avec à leur bord 230 hommes de la France Libre. Cette opération, menée par l'amiral Muselier et lancée contre l'avis des Américains, a fait de Saint-Pierre-et-Miquelon le premier territoire ultramarin français à se rallier au gaullisme pendant la Seconde Guerre mondiale.

Son travail abordera l'aspect militaire avec les débuts des Forces navales françaises libres. L'autrice nourrira sa narration à partir d'éléments

historiques mais également humoristiques afin d'apporter à son récit une dimension ludique et s'adresser ainsi aux plus jeunes.

« Je suis très enthousiaste à l'idée de développer mon projet au sein de l'ECPAD, véritable référence en matière d'archives photographiques, cinématographiques mais aussi de documents et de témoignages, avec pour objectif de transmettre cet épisode historique parfois méconnu à un large public », a confié Lucie Maillot à l'issue du vote du jury.

La résidence, d'une durée de trois mois, se déroulera au fort d'Ivry où l'ECPAD est installé depuis 1948. L'ECPAD met à disposition du candidat un atelier-appartement et facilite son accès aux archives. De plus, l'ADAGP offre au résident une bourse de vie de 6 000€. De son côté, la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des Armées apporte son soutien financier à une coédition de l'œuvre réalisée pendant la résidence, en partenariat avec un éditeur privé.

Depuis le 15 novembre dernier, le lauréat de la première édition, l'auteur de bande dessinée Séra, a intégré la résidence d'artiste pour une durée de trois mois pour son projet de bande dessinée portant sur l'histoire de l'Indochine française, de 1945 à 1954.

En savoir plus sur La Résidence au Fort et son inauguration le 19 octobre 2022.





L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) est l'héritier direct des sections photographique et cinématographique des armées créées en 1915.

Installé au Fort d'Ivry-sur-Seine depuis 1946, l'ECPAD conserve 15 millions de photos et 94 000 heures de films. Ces fonds sont constamment enrichis par la production des opérateurs de l'ECPAD, les versements des organismes de la Défense et les dons des particuliers.

L'ECPAD valorise ses fonds par des expositions, des coproductions de films documentaires, l'édition de livres et de DVD. Il propose également des actions pédagogiques et scientifiques à destination des universitaires et du monde de l'enseignement.



L'ADAGP est la société d'auteurs française pour les arts visuels. Elle perçoit et repartit les droits d'auteur pour près de 200 000 artistes du monde entier, dont 17 000 membres directs.

Elle gère notamment les droits collectifs (droits de photocopie, rémunération pour copie privée, retransmission par câble, satellite et ADSL, prêt en bibliothèque, usages pédagogiques...) pour plus de 1 000 auteurs de BD et de manga membres de son répertoire. La société d'auteurs collecte également le droit de suite en cas de revente de planches et dessins originaux sur le marché de l'art (maisons de ventes ou galeries).

À travers son programme d'action culturelle, l'ADAGP encourage la scène créative en initiant et en soutenant financièrement des projets propres à valoriser les arts visuels et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.

Contact presse: 01 49 60 52 96 / 06 45 75 48 86

communication@ecpad.fr